



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français 


Registre des Français établis hors de France - Renouvellement de l'inscription consulaire (Service en ligne)

Ministère chargé de l'Europe et des affaires étrangères

Accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect.

Chaque adulte doit avoir son propre compte.

Se munir de ses identifiants.

Accéder au
service en ligne 

(<https://www.service-public.fr/compte/activer-un-espace-particulier?lienDemarche=https://psl.service-public.fr/mademarche/INSRegistreFR/demarche?action=RENOUV>)

Vérfié le 02 octobre 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

PARTICULIERS

- Inscription consulaire au registre des Français établis hors de France (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33307>)